



## Demarches a faire en cas de decès

Par **ele**, le **17/08/2015** à **09:15**

bonjour,

je suis dans un cas un peu particulier et j 'aimerais avoir des renseignements.

J habite dans le lot avec mon mari et mes deux filles.

Mon père réside sur paris avec mon demi frère de 12 ans.

Il a 2 semaines la mère de mon demi frère est morte.

Mon père travaillant de 5h a 23h et cela 7j/7 est dans l'incapacité de s'occuper seul de mon demi frère.

Après en avoir discuter avec mon père et mon demi frère , nous serions partant pour l'accueillir chez nous et assurer son éducation.

Savez vous comment ça se passe? démarches a faire? légalité?